

Et si le profit social disparaissait de nos territoires ?

« Une société tient par ce qu'elle protège ; elle avance par ce qu'elle rend possible. Le secteur à profit social n'est pas le coût d'un futur désirable : il en est une condition », estiment les signataires de cette carte blanche.



Une crèche permet aux enfants de grandir et aux parents de concilier vie professionnelle et familiale. - Sylvain Piraux.



Carte blanche -

Par un collectif de signataires, porté par l'UNIPSO, la Fédération des entreprises à profit social *

Publié le 29/09/2026 à 14:00 | Temps de lecture: 3 min ↻

Imaginons la Wallonie sans crèches, sans hôpitaux et service de soins à domicile, sans services de santé mentale, sans institutions pour personnes porteuses de handicap, sans services d'aide à un jeune qui doit être protégé, sans maisons de repos, sans logement social, sans opérateurs d'insertion et de formation ou d'entreprise de travail adapté créant de l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes qui en sont éloignées.

L'économie wallonne se porterait mieux ? On ne crée pas de l'attractivité et richesse territoriale sur un désert social.

Le profit social, c'est de l'activité et des emplois, mais c'est avant tout de l'humain : du soin, de l'émancipation, de la culture, du lien et du sens collectif. Il ne se mesure pas seulement à ce qu'il permet à l'économie de produire, mais aussi à ce qu'il permet à une société de construire et de faire vivre.

Avec plus de 12.000 entreprises et 230.000 emplois locaux et non délocalisables, le secteur à profit social est le premier secteur d'emploi wallon. Il fait vivre les territoires et porte l'économie : ses activités font travailler d'autres entreprises et ses travailleurs participent à la vie locale. Mais sa contribution va bien au-delà. Une crèche permet aux enfants de grandir et aux parents de concilier vie professionnelle et familiale ; une aide familiale accompagne les personnes qui en ont besoin et soutient les proches aidants en emploi ; l'insertion et la formation permettent à chacun de développer ses compétences et de construire son avenir. Les associations culturelles, de jeunesse, d'âînés font vivre les villages, créent du lien et permettent à chacun de prendre part à la vie collective.

L'économie marchande crée activité et ressources ; le secteur à profit social crée les conditions humaines et sociales qui les rendent possibles : aucune ne prospère durablement sans l'autre.

Or, le gouvernement wallon, réuni en conclave avec l'objectif de trouver 900 millions d'euros, ne compte pas nous épargner. Pourtant, un montant n'est pas un cap. Le budget doit servir un projet de société, pas devenir ce projet. Les effets des précédentes contractions budgétaires sont déjà visibles : le gouvernement veut augmenter le taux d'emploi, mais des emplois disparaissent dans des services qui permettent de travailler ; rendre les métiers attractifs, mais des filières ferment ; renforcer la protection sociale, mais les services reculent. Il veut économiser sans investir dans la transformation énergétique, source d'économies structurelles.

Le gouvernement voulait être un gouvernement d'ingénieurs plutôt que de poètes. Qu'il ne devienne pas celui des comptables du court terme : capable de retrancher une ligne, pas d'en calculer les effets en cascade. La responsabilité budgétaire exige d'évaluer ce qui fonctionne, de corriger ce qui doit l'être, d'investir sur ce qui crée de la valeur et de faire confiance aux employeurs pour se transformer. Une coupe n'est une économie que si elle ne génère pas demain ou ailleurs une facture supérieure.

Et de la facture à la fracture, il n'y a qu'un pas. Les fissures sont déjà là. Dans l'aide aux familles et aux aînés, le prix du carburant conduit des travailleurs à perdre de l'argent pour travailler. Dans une crèche, un licenciement faute de moyens réduit les heures d'accueil des enfants. Dans l'aide à domicile, les départs à la retraite ne sont plus remplacés, les CDD plus renouvelés. Un comble à l'heure où l'on parle de la nécessité d'une garantie autonomie. Dans le handicap, 2.000 personnes attendent une solution. Ce ne sont plus des anecdotes, mais les signes d'un système qui tient parce que chacun compense.

Maîtriser la dette est légitime. Mais un besoin auquel on ne peut répondre ne disparaît pas : il revient plus tard, plus grave et plus coûteux, pour les familles, les communes, la protection sociale et les entreprises. Désinvestir dans le profit social déplacerait la facture et affaiblirait l'économie marchande.

Une société tient par ce qu'elle protège ; elle avance par ce qu'elle rend possible. Le secteur à profit social n'est pas le coût d'un futur désirable : il en est une condition. Celle d'une Wallonie où chacun peut grandir, s'épanouir, travailler, entreprendre, prendre soin de ses proches et envisager l'avenir avec confiance.

* CHOQUET Sébastien (président UNIPSO, Union des Entreprises à profit social), POSSEMIERS Frédéric (Secrétaire général UNIPSO, Union des Entreprises à profit social), VANHESSEN Christine (Directrice AMA, Fédération des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abri), WILLEMS Stéphane (Administrateur libre ANCE, Association Nationale des Communautés éducatives), PONKALO Christophe (Président Anikos, Arbeitgeberinnenverband des nicht-kommerziellen Sektors), DERROITE Elise (Vice-Présidente ANMC, Alliance Nationale des Mutualités Chrétienne), GILLARD Isabelle (Présidente CESSOC, Confédérations des Employeurs des Secteurs Sportif et Socioculturel), ARREDONDAS Rose-Marie (Directrice CODEF, Coordination et défense des Services sociaux et culturels), EMMANUELIDIS Stéphane (Président EWETA, Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté), VERZELE Gaël (Directeur Général FASD, Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile), ORBAN Emmeline (Directrice FASS, Fédération des Associations sociales et de Santé), DUBOIS Fanny (Directrice Générale FCSD, Fédération des Centrales de Services à Domicile), RASKIN Olivia (Secrétaire Générale FEDOM, Fédération wallonne de services d'aide à domicile), DUMONT Gil-Olivier (Secrétaire Général FELSI, Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants), STELLEMAN Marc (Président FESAP, Fédération d'Employeurs de Services d'Aide aux personnes),

MEUNIER Sophie (Directrice administrative FEWASSM, Fédération wallonne des Services de Santé Mentale), DEVOS Philippe (Directeur Général UNESSA, Union en Soins de Santé), VAN HONSTE Cécile (Directrice FILE, Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance), ROSSET Pierre-Yves (Président FIPE, Fédération des Institutions de Prévention Educative), RENARD Élise (Directrice FSMI, Fédération des Services maternels et infantiles), Brenez Xavier (Directeur général ML, Union Nationale des Mutualités Libres), SMEETS Yves (Directeur Général SANTHEA), LODEZ Alexandre (Secrétaire Général SEGEC, Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique), ARTUS Cécile (Directrice SOFELIA), VERHEYDEN Anne (Secrétaire Générale UNMN, Union Nationale des Mutualités Neutres), LABILLE Jean-Pascal (Secrétaire général UNMS, Union Nationale des Mutualités Socialistes), RAUSCH Jean-Michel Président (UWAIS, Union wallonne des Agences immobilières sociales).
